

Des études et des hommes - les bénéfices réciproques d'une approche en transparence avec le milieu

Francis BÉLISLE
Conseiller Environnement
Hydro-Québec, Québec-Canada

Francis BÉLISLE : Diplômé en Gestion de la Faune et en Gestion de Projets (M.Sc., Université du Québec à Rimouski, 1997 et 2001), œuvre dans le domaine de l'environnement depuis 15 ans. M. Bélisle a d'abord effectué différentes études en biologie du milieu naturel, comme assistant de recherche à l'Université de Montréal. Par la suite, à titre de consultant, il a concentré ses activités professionnelles sur la Côte-Nord dans le domaine des études environnementales (Naturam Environnement et Genivar (1995-2001). En tant que conseiller en environnement à Hydro-Québec, il agit depuis 2002, comme coordonnateur des programmes de suivi environnementaux pour les aménagements hydroélectrique de la Sainte-Marguerite-3 et de la Toulnostouc, ainsi que ceux associés aux dérivations partielles des rivières Portneuf et du Sault aux Cochons.

Résumé : Pour chacun des nouveaux aménagements hydroélectriques projetés, Hydro-Québec réalise une série d'études environnementales à travers toutes les étapes de projet. Après la phase de construction débute la phase d'exploitation. C'est à cette étape que débute le "Suivi environnemental d'exploitation". Il représente le prolongement de l'évaluation environnementale. Il peut être considéré comme une étape fondamentale de la méthode scientifique qui consiste à confirmer par l'expérience, les hypothèses émises à la suite de questions soulevées par des actions ou des problèmes concernant les sources d'impact, les ressources affectées et les mesures d'atténuation.

À chaque étape, Hydro-Québec s'assure d'entretenir des relations soutenues avec les divers acteurs du milieu, tel que les représentants des différents ministères concernés, les représentants des Premières Nations et des Municipalités régionales de comté impliqués, les villégiateurs et utilisateurs du milieu, de manière à tenir compte de leurs préoccupations.

Réalisées en transparence avec ces acteurs du milieu les études environnementales réalisées après la mise en services des centrales, permettent de vérifier si les mesures comme l'aménagement de frayères, l'ensemencement de poissons ou la mise en place d'épis pour favoriser la navigation donnent les résultats escomptés. Dans le cas contraire, elles permettent de rectifier l'efficacité de certaines mesures ou d'envisager des solutions alternatives.